



AVIS DE REPOS SUPPLÉMENTAIRE MATERNITÉ DES AGRICULTRICES

L'envoi du présent avis à votre organisme assureur AMEXA et la demande d'allocation de remplacement maternité - repos supplémentaire - sont obligatoires pour vous permettre de percevoir votre allocation de remplacement pendant les deux semaines de repos supplémentaire.

Recommandations importantes:

Si votre médecin vous prescrit un arrêt de travail mentionnant l'état pathologique de votre grossesse, vous devez l'envoyer dans les 48 heures à votre organisme assureur AMEXA, accompagné de la demande de remplacement de maternité - repos supplémentaire - dûment complétée.

Ce n'est qu'en l'absence de prescription d'arrêt de travail, qu'il convient de faire remplir le présent avis par votre médecin accompagné de la demande d'allocation de remplacement maternité - repos supplémentaire dûment complétée.

	(1) A REMPLIR PAR L'ASSURÉE	
N° d'identification : L		
NOM :		
PRÉNOM :		
Adresse:		
Département :		
Code postal : L		

A REMPLIK PA	AR LE MEDECIN	
Le médecin soussigné prescrit un repos		
de :jours(1), à partir du :		
(1) Maximum 14 (jours)		
IDENTIFICATION DU MEDECIN PRESCRIPTEU	IR _	
	I	
	DATE:	
	Signature	
	du Médecin	
	1	